

GROUPE DE TRAVAIL AGRICULTURE ALPINE DU COMITE DE MASSIF DES ALPES

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 2 FEVRIER 2018 A GAP

Liste des participants

Membres du Comité de Massif	Pierre-Yves Motte	Président de la Chambre d'agriculture des Hautes Alpes
Services de l'Etat	Michel Delmas	Commissaire Adjoint du massif des Alpes
	Cédric Conteau	Chargé de mission Biodiversité, Eau, Agriculture, Forêt, Filière Bois au Commissariat de massif des Alpes
	Nicolas Bernard	Chef de pôle à la DRAAF AURA
	Claude Balmelle	DRAAF PACA
	Inès Djourhi	Chargée de mission montagne Préfecture 05
Régions	Eliane Bareille	Vice-Présidente de la Région PACA chargée du pastoralisme
	Salim Bacha	Chargé de mission Service Agriculture de la Région PACA
	Geneviève Borodine	Relations européennes, Région AURA
	Fabrice Pannekoucke	Conseiller Régional AURA Vallées de montagne
Départements	Jérôme Dupraz	Conseil Départemental de Savoie
Acteurs agriculture Elus de montagne	Nathalie Girard	Chargée de mission à la Chambre régionale d'agriculture PACA
	Lionel Rodriguez	Chambre Régionale d'agriculture PACA
	Alicia Teinturier	Chargée de projets à la Chambre d'agriculture 05
	Patrice Roucolle	Directeur de la Maison Régionale de l'Elevage
	Philippe Cahn	Président de l'ADEM et du réseau Pastoral Rhône-Alpes Parc des Baronnies Provençales
		Parc des Ecrins
	Marc Dimanche	Directeur du CERPAM
	Nathalie Gravier	Elue de la Chambre d'Agriculture 26 et du Suaci
		Chargée d'étude à la Chambre d'agriculture 26
	Jean Louis Goutel	Directeur adjoint Chambre d'agriculture 38
	Alain Haret	Elu de la Chambre d'Agriculture 38 et du Suaci
	Christophe Léger	Président du Suaci Montagn'Alpes
	Anne Castex	Directrice du Suaci Montagn'Alpes
	Fanny Bertrand	Chargée de projets au SUACI Montagn'Alpes
	Emeric Jouhet	CORAM
Lionel Escoffier	FRGDS PACA	
	FRGDS PACA	



Comité de Massif des Alpes

Introduction :

Pierre-Yves MOTTE introduit la réunion en remerciant les participants

Calendrier d'installation du nouveau Comité de massif

Cédric Conteau rappelle les principales nouveautés instaurées par la loi montagne :

4 collèges pour lesquels les désignations sont a priori effectives :

- **un collège d'élus locaux**
- **un collège de parlementaires**
- **un collège de représentants des acteurs économiques**
- **un collège de représentants d'organismes et d'associations**

3 commissions spécialisées, dont 2 nouvelles :

- **Commission spécialisée « espaces et urbanisme »**, anciennement « ???? », composée majoritairement de représentants des régions, des départements, des communes ou de leurs groupements, qui prépare les avis du comité de massif sur les questions relatives à la gestion et la protection des espaces de montagne.
- **Commission spécialisée « Développement des produits de montagne »**, composée représentants des organisations professionnelles, qui traite du développement des produits de montagne dans le massif : produits agricoles, forestiers, artisanaux.
- **Commission spécialisée « Transports et mobilité »** dont la composition reflète la composition du Comité de massif.

→ Les groupes de travail qui existent actuellement (groupe agriculture) seront maintenus.

Bilan 2015-2017 de la mesure 2.3 Agriculture et Pastoralisme de la CIMA

La CIMA a soutenu près de 100 opérations en agriculture, pour un montant total de 20 millions d'euros (en prenant en compte certaines opérations soutenues dans la mesure biodiversité ou la mesure coopération intermassif).

Le taux de consommation actuel est de 97% du budget envisagé jusqu'en 2020.

Le nouveau Comité de massif devra donc valider la réorientation de fonds de la mesure Service vers la mesure 2.3 Agriculture et Pastoralisme. Ce transfert a été validé par le précédent Préfet de Région, avec une perspective de 300 000 €/an sur les 3 ans.

Le transfert d'enveloppe (300 000€) reste à valider par le nouveau Comité de massif et le nouveau Préfet coordonnateur, Pierre DARTOUT (PACA)

Concernant les engagements pris dans la Convention, la Région AURA a engagé 27% du montant prévisionnel, et la Région PACA 40%.

La Région AURA devra donc probablement augmenter ses cofinancements, d'autant plus que les montants engagés jusqu'à présent concernent en grande partie les mesures de l'Agence de l'eau.

Avancement des dossiers conduits en 2017 et perspectives pour la programmation 2018

1. **Valorisation du lait non différencié dans les Alpes (CRA PACA – Suaci)**

Alicia Teinturier (CA 05) et Fanny Bertrand (Suaci) présentent les actions menées en 2017 sur le projet « lait à valoriser », et les actions qui en découlent pour 2018 :

Axe 1 : Valorisation du lait non transformé sur le bassin laitier Sud Isère / Alpes du Sud et sur la zone Saint Marcellin

Axe 2 : Transformation fromagère, avec la mise en commercialisation d'une spécialité fromagère des Alpes du Sud, une démarche de demande d'IGP pour le Saint Félicien et un travail d'émergence de projet en zone Chartreuse.

2. **Diversification par la production de crème et beurre fermiers (MRE – Actalia)**

Patrice Roucolle (MRE) présente ce projet de diversification de la production pour les élevages, qui a pour objectif de lever les freins à la production de produits laitiers frais (beurre et crème) notamment en validant des méthodes de fabrication et en trouvant des débouchés pour le lait partiellement écrémé. Ce projet s'intéressera aux filières laitières fermières bovines, caprines et ovines, en débutant par la filière bovine en 2018.

Questionnements sur les liens avec l'enseignement agricole et la partie nord du massif.

3. **Valorisation de la viande sur le massif des Alpes (MRE – Suaci – Chambres départementales d'agriculture)**

Anne Castex (Suaci) présente ce projet déposé pour la première année et qui a vocation à trouver des solutions de valorisation pour les productions du massif. Le projet déposé pour l'année 2018 consiste à recenser les démarches en cours ou en lancement, faire émerger des sujets d'intérêt majeur, construire un partenariat...etc.

Ce projet viande sera financé en 2018 uniquement par le FNADT (80%), sans cofinancement Régions.

Question Région AURA : Un lien pourrait-il être fait avec le projet CORAM sur la génétique des races ? La problématique étant la même dans le Massif Central, un projet viande intermassif pourrait également être envisagé, financé sur la ligne coopération intermassif.

→ La mesure coopération est-elle suffisamment dotée ?

4. **Réseau de surveillance et de maîtrise des risques sanitaires (FRGDS)**

Le projet est axé sur la maîtrise du risque sanitaire sur les alpages, via l'instauration d'un vétérinaire référent pour les groupements sanitaires qui le souhaitent.

En parallèle, un complément de dossier est déposé pour un travail sur la maîtrise de la BVD (*Bovine Viral Diarrhea*), maladie virale qui est prise très au sérieux en Auvergne Rhône Alpes. Les éleveurs PACA sont en retard sur la gestion de cette maladie, notamment reconnaissance des animaux à risque (animaux « IPI », infectés persistant immunotolérant), et de nombreux éleveurs risquent d'être refusés sur les alpages Savoyards. Une action rapide doit donc être engagée.



Comité de Massif des Alpes

L'action semble recouvrir de réels enjeux, aussi le FNADT contribuera à son financement.

Question Région PACA : Pourquoi les financements de la Région PACA, qui soutient le projet, n'apparaissent pas ?

- ➔ Le travail financé par la Région correspond à un autre projet, un travail de fond sur le bouclage à la naissance pour la BVD. Le projet déposé à la CIMA sur la BVD correspond à une action complémentaire pour faire face à l'urgence actuelle (projet sur 2018 et 2019).

Remarque CERPAM : Il convient de ne pas se focaliser sur les groupements collectifs, mais également sur les transhumants individuels.

Remarque CGET : N'y a-t-il pas un enjeu également sur l'accès aux vétérinaires en zone rurale ? Une action est-elle envisageable ? La Région PACA est favorable à un travail sur cette question.

5. **Coopération Intermassif pour la génétique des races locales (CORAM)**

Emeric Jouhet (CORAM) présente le projet, qui associe de nombreux partenaires (organismes de sélection notamment) sur les différents massifs.

Le choix a été fait de n'avoir qu'un seul porteur de projet sur le massif des Alpes : le CORAM. Les autres organismes (OS) sont identifiés comme des prestataires, et l'argent qu'ils perçoivent des Régions n'apparaît donc pas dans le plan de financement. Une maquette financière globale pourrait être fournie pour fin mars afin de donner une vision d'ensemble.

6. **Accompagnement et promotion du pastoralisme (CERPAM – Suaci)**

Un bilan détaillé des actions 2017 a été présenté lors d'un séminaire de restitution à Valence. Marc Dimanche (CERPAM) présente donc les perspectives 2018 :

1.1 Nouvelle action sur l'adaptation aux chocs climatiques, avec des enquêtes ayant pour objectif de garder une trace des adaptations mises en place suite à l'année 2017 exceptionnelle.

2.1 Partage de retours d'expériences de territoires soumis au multiusage

2.2 Proposer des séances délocalisées des films du festival « Pastoralisme et grands espaces ».

3. 1 L'action bilan des MAEC sera mise en veille pour 2018, en attendant de travailler sur de nouvelles propositions de MAEC plus adaptées et plus homogènes.

3.2 Travail sur les galliformes de montagne avec participation au Groupe de Travail National sur le pastoralisme et la petite faune de montagne.

4.1 Accompagner l'évolution des métiers pastoraux : expertise juridique sur les contrats de travail saisonniers en alpage, avec appui de juriste en droit du travail.

Question PACA : le travail sur les métiers de berger est-il fait en lien avec la maison du berger, qui a beaucoup travaillé sur ce sujet ?

- ➔ Le travail réalisé par la maison du berger doit être étudié et pris en compte, mais le projet déposé a principalement vocation à faire gagner en compétence les Services Pastoraux.



Comité de Massif des Alpes

Remarque CGET : pour aller chercher des financements dans la mesure biodiversité, il est souhaitable que les projets financés sur cette ligne (Alpages Sentinelles) mettent clairement en évidence leur travail en lien avec la biodiversité.

- Le Parc National des Ecrins rappelle que la biodiversité se trouve également dans le commun, et pas uniquement dans les espèces protégées. Dès lors, il est compliqué de distinguer ce qui relève de l'agriculture ou de la biodiversité à proprement parler : « les vaches et brebis mangent de la biodiversité ! »

Remarque Région AURA : Positionnement a priori favorable concernant un accompagnement financier du festival du film Pastoralisme et grands espaces.

7. **Expérimentation et recherche de références pour les systèmes ovin viande pastoraux (Ferme expérimentale de Carnejane)**

Suite à la réunion téléphonique du 31 janvier, le plan de financement a été revu, pour être plus large et intégrer les financements Région.

Remarque CGET : une meilleure explicitation de l'aspect « massif » et des liens avec Rhône-Alpes, notamment lycées agricoles, serait souhaitable.

Discussions sur la prochaine programmation

Les dossiers actuellement déposés sollicitent le FNADT à hauteur de 375 000 €, dépassant l'enveloppe allouée.

Il convient de revenir à l'esprit d'origine de la Convention de Massif, avec une vision globale de l'ensemble des projets déposés dans les Régions.

D'ici début mars, il est souhaitable que les Régions aient une telle vision, et qu'elles puissent ainsi se positionner pour les cofinancements.

Le Comité de programmation CIMA aura lieu en juin, aussi les projets devront être déposés **avant le 15 mars**.

Point d'avancement sur le PRDA massif des Alpes

Fanny Bertrand (Suaci) présente le PRDA massif et les travaux en cours : étude sur l'impact de la réforme PAC, étude sur le renouvellement des exploitations, étude sur la valorisation des produits et mise en œuvre des PAEC.

Un accent particulier est mis sur l'étude en cours sur l'installation agricole, qui aboutira à une restitution en séminaire fin 2018.

Pour rappel, le PRDA du massif des Alpes a fait l'objet d'un contrôle et d'un audit fin 2017, pour lesquels il n'y a pas encore de retours.

⇒ **Un courrier sera fait pour appuyer l'importance du groupe agriculture pour le PRDA et inversement**



Comité de Massif des Alpes

Réflexions sur les missions de la future Commission « Développement des produits de montagne »

Cette Commission spécifique est rendue obligatoire par la loi montagne. Sa mission est définie nationalement, comme sa composition.

Cette Commission n'a pas d'obligation de se réunir en 2018, mais ses actions doivent d'ores et déjà être réfléchies → **propositions à envoyer par mail au Commissariat de massif.**

Un regroupement des Commissions « agriculture » et « produits de montagne » n'est pas souhaitable, afin d'éviter des séances trop chargées, aussi bien en termes d'ordre du jour qu'en nombre de participants.

Cédric Conteau précise que cette Commission peut avoir vocation à préparer l'avis du comité de massif sur les demandes de SIQO (signes d'identification de la qualité et de l'origine), en se réunissant une fois par an.

Informations diverses

Un audit de l'Europe a eu lieu, qui remet en cause l'éligibilité aux DPB des surfaces peu productives

⇒ **Un courrier sera fait au nom du groupe agriculture du massif. Le CGET est favorable à ce genre de démarche, faire remonter les informations au Comité de massif afin qu'il puisse prendre une motion politique.**